

**VILLAGE DE SAINT-LOUIS-DE-KENT
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion régulière du Conseil Municipal du village de Saint-Louis-de-Kent, tenue le mardi 19 avril 2022 à l'édifice municipal, à 19h00.

Membres du conseil présents :

Maire :	Danielle Dugas
Maire adjoint :	Howard Vautour
Conseiller (ère) s:	Christine Johnson

Membres du conseil absents :

Roland Gallant

Employés présents :

Greffière :	Marie-Paul Robichaud
Adjointe administrative :	Anne Boisvert

22-029 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Howard Vautour propose, appuyé par **Christine Johnson**, que l'ordre du jour soit accepté tel que circulé avec l'ajout suivant : Jardin communautaire, AFMNB - Déclaration ainsi que le Festival de la pétanque.

Adoptée

EXPOSÉS DES MEMBRES

Danielle Dugas a participé à la réunion mensuelle de la CSRK le 17 mars. Elle a ainsi été présente aux soirées portes ouvertes de la réforme de la gouvernance locale aux régions suivantes : Saint-Louis, Aldouane et Saint-Ignace.

Howard a été présent aux soirées portes ouvertes de la réforme de la gouvernance locale dans la région de Saint-Louis.

RAPPORT CHEF POMPIER

Le Chef pompier Samuel Vautour mentionne que la brigade a eu 4 appels dont 2 étaient hors limite. Ils ont eu 1 réunion et 3 pratiques pour le mois de février. Pour le mois de mars, la brigade a eu 2 appels qui étaient hors limite. Ils ont eu 1 réunion et 3 pratiques.

Il nous informe que le réservoir du camion #2 est brisé (fuite). La brigade va l'apporter se faire arranger et une ratification sera faite à la prochaine réunion car les réparations ne peuvent pas attendre.

RATIFICATION – ST-LOUIS ENTERPRISE & CO. LTD – BRIS D'EAU

Nous avons reçu la facture de St.Louis Entreprise pour la réparation du bris 20 240\$ taxe inclus ainsi que celle de la compagnie Wolseley Waterwork pour des pièces au montant de 8 000\$.

Une ratification sera nécessaire vue que les réparations ne pouvaient pas attendre.

NOMINATION – AGENT CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DES ARRÊTÉS

Nous avons reçu un courriel de Jordan le 14 mars pour nous informer que Roman JOHNSTON n'est plus employé avec Maritime Enforcement Services.

Ils ont fait l'embauche de Keith PICCO à temps plein. Il était un employé occasionnel dans le passer avec eux.

Nous devons passer à la nomination comme agent chargé de l'exécution des arrêtés.

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

L'adjointe administrative nous informe que le représentant de la photocopieuse est passé au bureau pour renouveler le contrat. Elle a été chercher une offre pour comparaison. Elle nous informe des caractéristiques des deux entreprises. Elle nous propose que nous allions avec la nouvelle compagnie.

AFMNB – DÉCLARATION

Madame la maire nous a faite la lecture de la « Déclaration du président de l'AFMNB – Soutien financier provincial à Maritime Bus ».

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

MOTIONS & RÉOLUTIONS

22-030 PROCÈS-VERBAL

Danielle Dugas propose, appuyé par **Howard Vautour** que le procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 15 février 2022 et la réunion extraordinaire du 16 mars 2022 soit accepté tels que circulé.

Adoptée

22-031 NOMINATION - AGENT CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DES ARRÊTÉS

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté divers arrêtés municipaux;

ET ATTENDU QUE en vertu de l'article 72 de la **Loi sur la gouvernance locale** C.18, le conseil peut nommer des agents chargés de l'exécution des arrêtés du gouvernement local et fixer leurs mandats;

IL EST RÉSOLU QUE les personnes suivantes soit nommée en tant d'**agent chargé de l'exécution des arrêtés** du gouvernement local selon la *Loi sur la gouvernance locale (Loi)* et ses règlements, la *Loi sur la Police*, la *Loi sur l'urbanisme et ses règlements*, et la *loi sur l'administration du Code du bâtiment* et ses règlements:

Keith PICCO.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les nominations ci-dessus comprennent les attributions prescrites par arrêté, la *Loi, les règlements de la Loi, la Loi sur la police* et toute autres Lois et Règlements de la Province du Nouveau-Brunswick.

ET QUE le poste d'agent chargé de l'exécution des arrêtés est employé à la préservation et au maintien de la paix publique dans les limites du gouvernement local;

ET QUE l'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement locale exécute sa discrétion selon les dossiers provenant du greffier ou des patrouilles dans le gouvernement local;

ET QUE la nomination ci-dessus continue tant que les personnes soit retenu par le Gouvernement Local.

Proposé par **Christine Johnson** appuyé de **Howard Vautour** ce 19 jour, du mois de avril, 2022.

Adoptée

22-032 ÉQUIPEMENT DE BUREAU

Howard Vautour propose, appuyé par **Christine** d'accepter de signer un nouveau contrat pour la location de la photocopieuse avec la compagnie Konica Minolta.

Adoptée

22-033 HUIS CLOS

Howard Vautour propose, appuyé par **Christine Johnson**, que la réunion aille à huis clos pour discuter d'un dossier de ressource humaine selon l'article 68(1) de la Loi sur la gouvernance locale.

Adoptée

22-034 HUIS CLOS

Christine Johnson propose, appuyé par **Howard Vautour**, que la réunion sorte du huis clos et retourne en séance ouverte.

Adoptée

22-035 RESSOURCE HUMAINE

Howard Vautour propose, appuyé par **Christine Johnson**, d'accepter les changements au niveau de ressource humaine tel que proposé à l'annexe A


Adoptée

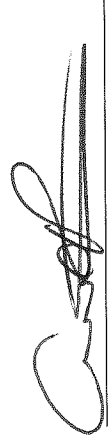
22-036 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Christine Johnson propose appuyé par **Howard Vautour**, de clôturer la séance à 20h10.

Adoptée

20 avril 2010
DATE


DANIELLE DUGAS
Maire


ANNE BOISVERT
Directrice général (par intérim)